

**Table ronde sur le thème
« redéfinir les priorités de l'Afrique en matière d'intégration
et de développement ».**

**Intervention de SEM. Cheick Sidi DIARRA,
Ambassadeur, Représentant permanent du Mali
auprès des Nations Unies**

New York, le 24 mai 2005

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer par vous souhaiter la bienvenue au nom de mes collègues du Groupe africain et en mon nom propre.

Je vous remercie pour votre participation à cet événement qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités pour commémorer le 42^e Anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine(OUA). Cette Organisation qui pavé la voie à l'Union Africaine, a été à l'avant du combat pour l'émancipation politique du Continent. Sa contribution n'a pas été négligeable non plus dans le processus d'intégration économique dans lequel le Continent s'est engagé de manière irréversible. Pour illustrer cet état des choses, je citerai le Traité d'Abuja de 1993 qui crée la Communauté Economique Africaine.

La nouvelle Union africaine ne pouvait donc qu'assumer un bilan aussi positif.

Toutefois, si sur le plan politique le bilan est plus que satisfaisant, il n'en demeure pas moins que sur le plan de la gouvernance politique et économique, l'Afrique d'après les indépendances, est loin d'atteindre les standards internationaux. Plusieurs programmes et plans ont été taillés sur mesure pour lui être administrés, parfois à dose de cheval, sans parvenir à la sortir du « piège de la pauvreté ».

S'il y a aujourd'hui une priorité sur laquelle il existe un consensus au sein de la Communauté internationale, c'est bien la vision partagée du développement, en particulier les besoins spécifiques de l'Afrique. Cette vision commune s'est matérialisée par l'adoption de la Déclaration du Millénaire qui a consacré les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Par ailleurs, la Communauté internationale a consacré par une Résolution de l'Assemblée générale, le NEPAD comme étant le cadre unique de référence pour l'appui au développement de l'Afrique.

Malgré cette vision partagée, l'objectif n°8 des OMD consacré au partenariat est en deçà des attentes.

De même les mesures prises par les pays africains pour réaliser les OMD ne sont pas à hauteur de leurs engagements.

Il s'agit d'une responsabilité partagée dans un esprit de partenariat et de solidarité.

Pour matérialiser ce partenariat, le Secrétaire général a lancé un appel en faveur d'un « Pacte pour l'action ». En effet, ni l'Afrique ni ses partenaires au développement ne doivent rater l'opportunité qu'offre la réunion de Haut niveau de septembre 2005 pour amorcer un processus de mise en œuvre des engagements déjà convenus. A cet égard les recommandations contenues dans le Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau, dans le Rapport du Millenium Project et dans le Rapport consolidé du Secrétaire général sont des références. Les contributions apportées par les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion des rounds de consultation, mériteraient également d'être prises en compte.

L'Afrique pour sa part, doit procéder à l'évaluation de ses priorités ainsi que des moyens pour leur réalisation.

L'échange d'aujourd'hui sera une contribution à cet effort de réflexion. Le thème est « **Redefining Africa's priorities for integration and development** ».

Pour engager les débats nous allons entendre nos panélistes qui camperont le sujet.

Après le mots d'introduction de Son Excellence Mr Aminu Bashir Wali, Ambassadeur du Nigéria et Représentant du Président en exercice de l' Union Africaine, une présentation sera faite par Son Excellence le Pr Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint des Nations unies et Conseiller Spécial pour l'Afrique.

Une 2^{ème} présentation sera faite par Son Excellence Mr Tuliameni Kalomoh, Sous-secrétaire général, du Département des Affaires politiques.

Ensuite nous entendrons les commentaires de deux(2) de nos éminents collègues : Son Excellence Pr Judith Mbula Behemuka , ARP du Kenya et Son Excellence Mr Jagdish Koojul, ARP de l'île Maurice.

Suite à ces interventions, nous allons ouvrir les débats.

Sans plus tarder, je donne la parole à Son Excellence Aminu Bashir Wali...

Je remercie l'Ambassadeur Wali pour ces mots d'introduction.

A présent, je vais donner la parole au Pr Ibrahim Gambari.

Je remercie le Pr Gambari pour l'éclairage qu'il a apporté sur le thème.

J'invite à présent Mr Tuliameni Kalomoh à faire sa présentation.

Je remercie Mr Kalomoh pour sa contribution à une meilleure compréhension du sujet.

Je donne la parole au Pr Judith Mbula Bahemuka.

Je remercie le Pr Bahemuka pour ses commentaires.

Je donne la parole à l'Ambassadeur Koonjul.

Je remercie l'Ambassadeur Koonjul pour ses commentaires. C'était le dernier panéliste.

A présent, je vais ouvrir les débats. J'en appelle à vous pour être concis. Par ailleurs, je vous invite à faire l'économie des questions et des commentaires qui auront déjà été posés ou présentés.

Nous arrivons au terme de nos discussions, en espérant qu'elles auront contribué à lever un pan sur les voies les plus appropriées pour que le Sommet de septembre prochain soit l'occasion de la mise en du « Pacte pour l'action » que le Secrétaire général de notre Organisation appelle de tous ses vœux.

Je remercie en votre nom à tous les Panélistes.

Je remercie également le personnel du secrétariat, avec une mention spéciale pour les interprètes.

La séance est levée.